Commune de Saint-Thierry
13 rue du Général Leclerc
51220 SAINT-THIERRY
☎: 03.26.03.10.41
✉: mairie-saint-thierry@orange.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION 2025/2026 POUR LES ACTIVITES CULTURELLES, SPORTIVES ET MUSICALES EN MAIRIE

Vous trouverez dans ce dossier :

- *Un exemplaire du règlement intérieur*
- *Une fiche d'inscription aux activités à remplir et à signer*

Chers futurs adhérents,

Vous souhaitez vous inscrire à une activité en mairie, pour cela vous devez **rendre le dossier complet** à la mairie avant le
VENDREDI 17 OCTOBRE 2025
Les activités débutent le samedi 13 septembre 2025, il est possible de faire une séance d'essai gratuite avant de s'inscrire.

LES DOCUMENTS A FOURNIR :

- **La fiche d'inscription aux activités pour 2025/2026 remplie et signée.**
- **Le règlement intérieur rempli et signé.**
- **Un certificat médical de non contre-indication aux activités sportives, datant de moins de trois mois.**

Merci de votre compréhension et bonne année culturelle, musicale et sportive !

Fiche d'engagement
Saison 2025/2026

> Adhérent :

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Adresse : .....

.....

N° de téléphone : ...../...../...../...../.....

Mail : .....@.....

J'autorise ☐ / je n'autorise pas ☐ la commune de St-Thierry à utiliser mon adresse mail pour me communiquer les informations relatives aux activités.
Votre adresse e-mail faisant l'objet d'un traitement automatisé, vous disposez, à tout moment, conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, d'un droit d'accès, de rectification, ou de suppression de l'information relative à votre adresse e-mail. Pour l'exercer, adressez- vous à la mairie de Saint-Thierry. Cette information nominative est exclusivement à l'usage des services municipaux et ne peut être communiquée à des tiers.

> Facturation

NOM et Prénom : .....

Adresse : .....

.....

N° de téléphone : ..... /...../...../...../.....

> M'engage à :

- participer à celle-ci
- régler la cotisation dans son intégralité (qui sera appelée en 3 fois)

> *Inscription(s) aux activités*

Activité	Jour et Heure	Tarif	Activité(s) choisie	Date de début de l'activité
VINI YOGA	Lundi 18h30-19h30	175€	☐	
	Lundi 19H45-20H45		☐	
VINI YOGA DOUX	Mardi 09h30-10h30	175€	☐	
SOPHROLOGIE	Mercredi 19h30-20h30	175€	☐	
PILATES	Jeudi 18h30-19h30	175€	☐	
	Jeudi 19h45-20h45		☐	
CROSSFIT	Mardi 18h30-19h30	175€	☐	
	Mardi 19h45-20h45		☐	
CROSS TRAINING ADOS	Mercredi 15h00-16h00	175€	☐	
GYM KIDS	Mercredi 16h15-17h15	175€	☐	
THÉÂTRE ENFANTS	Lundi 17h00-18h00	225€	☐	
THÉÂTRE ADOS	Lundi 18h15-19h15	225€	☐	
THÉÀTRE ADULTES	Lundi 19h30-21h30	384€	☐	
ATELIERS ANGLAIS	Mardi 18h00-19h00	70€	☐	
	Mardi 19h15-20h15		☐	
	Mardi 20h30-21h30		☐	
ATELIERS ESPAGNOLE	Jeudi 18h00-19h00	70€	☐	
	Jeudi 19h15-20h15		☐	
	Jeudi 20h30-21h30		☐	
FITNESS CÉRÉBRALE À TRAVERS L'ART	Mercredi 18h00-19h00	70€	☐	
TOTAL		.....		

Signature de l'adhérent ou du représentant légal :

Règlement intérieur

Pour les activités culturelles, musicales et sportives De Saint-Thierry

1 – Séance d'essai : avant de s'inscrire à une activité, il est possible d'effectuer une séance d'essai gratuite, celle-ci doit être validée par l'animateur de l'activité et nécessite d'avoir un certificat médical récent autorisant la pratique d'une activité sportive.

2 – L'inscription est ferme et définitive lorsque l'adhérent a signé sa fiche d'inscription et le règlement.

3 – L'inscription à l'activité sportive et/ou musicale est valable pour l'année scolaire.

4 – La commune de Saint-Thierry s'engage à maintenir ses activités sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits à savoir, 8 participants pour les activités.

5 – Une personne qui abandonne une activité est tenue de régler celle-ci en intégralité et de prévenir le service administratif de la commune (au 03.26.03.10.41).

6 – Le recouvrement des cotisations se fait en trois fois à la fin de chaque trimestre (cotisation appelée par la trésorerie).

7 – En cas de pandémie, si les activités ne se font pas en totalités, les cotisations dues seront calculées au prorata des exécutés en présentiel ou en distanciel.

8 – Les activités pourront être transférées dans d'autres salles de la commune en cas de nécessité.

Fait le .....

A .....

Lu et approuvé(e)

Signature